

COMMUNIQUE
DE PRESSE

« Sylvie DUBOIS et Olivier PEVERELLI, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de BERG HELVIE lors de la Commission Permanente du 3 avril 2017 :

6 213 € répartis au titre de l'équipement matériel pédagogique des collèges, au profit des collèges Marcel Chamontin au Teil et Laboissière à Villeneuve de Berg

501 900 € attribués au titre du dispositif « Ardèche Terre d'Eau » au syndicat intercommunal du Fay à Valvignères, pour l'interconnexion avec le réseau d'alimentation en eau potable de la communauté de communes du Rhône au Gorges de l'Ardèche.